



Communiqué du Conseil provincial du 25 juin 2019

Climat : la Province s'engage concrètement

L'Assemblée des Jeunes s'installe et va agir !

L'Assemblée des Jeunes s'est réunie pour la première fois ce mardi 25 juin au sein de l'hémicycle du Conseil provincial du Hainaut : un acte concret pour l'environnement et un bel exemple de participation citoyenne. Pendant des semaines, aux côtés des jeunes de *Youth for Climate*, les élèves de l'enseignement provincial secondaire et supérieur se sont exprimés dans la rue, même si de longue date, dans leurs établissements respectifs, ils agissaient déjà pour le climat : éco-teams dans les écoles, agenda 21, projet Proxial qui privilégie une alimentation de proximité. La Province de Hainaut a souhaité les aider à aller plus loin.

« L'idée de réunir ces jeunes en une assemblée remonte aux débuts des marches pour le climat qui ont rythmé nos jeudis, » explique le Président du Collège provincial Serge Hustache. *« Mobiliser ces jeunes pour réfléchir était une chose, leur donner des moyens d'agir était plus formateur ! L'Assemblée, officiellement fonctionnelle le 8 novembre, aura une réelle responsabilité : avant fin 2019, elle doit choisir un ou des projets d'investissement en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement. »*

112 jeunes, 56 « effectifs » et autant de suppléants, élèves en quatrième secondaire des 23 écoles provinciales vont s'investir dans ce bel exercice de démocratie participative. Ils auront jusque 2020 pour concrétiser leurs projets avant d'embrasser d'autres horizons scolaires ou professionnels.

« Nous sommes prêts à agir et nous avons l'espoir d'être écoutés pour pouvoir construire un avenir meilleur grâce à vous », déclare Ness Decamps, élève en quatrième année de la section Boulangerie, au Lycée provincial d'Enseignement technique du Hainaut à Saint-Ghislain. *« Nous avons déjà examiné plusieurs pistes d'actions comme la gestion des déchets alimentaires dans les cantines scolaires. »*

Les élèves décideront ensemble comment agir et ils ne vont pas que décider : ils pourront s'appuyer sur un **budget d'investissement de deux fois 100.000€ et bénéficieront de l'aide de plusieurs services provinciaux concernés**. Grâce à l'Assemblée des Jeunes, ils approcheront la gestion de la chose publique : choix stratégiques, transparence, affectation des budgets, information autour des initiatives mais surtout mise en œuvre des orientations choisies... Citoyens de demain, ils comprendront mieux le processus de décisions politiques, les arbitrages nécessaires.

Ce matin, les jeunes après s'être rassemblés dans les locaux de l'IESPP à Mons où ils ont pu découvrir ce qu'était l'Institution provinciale, ont rallié l'hémicycle provincial. Certains

avaient déjà commencé à soutenir la biodiversité en ralliant ce lieu de rendez-vous à pieds et en semant sur leur route des bombes de graines.

Après cette première séance, les élèves vont poursuivre le travail, se revoir afin d'affiner les choix qu'ils veulent poser et soutenir. Leur décision tombera en novembre lors de l'installation officielle de l'Assemblée des Jeunes, « *Agis pour le Climat* ».

Plan stratégique : les critères de l'ONU

Climat, environnement, gestion et protection des ressources naturelles : c'est aussi le cœur d'ADhésioN 3.0, le plan stratégique provincial adapté pour coller aux préoccupations des citoyens et aux enjeux de notre société.

Depuis le lancement en 2010 du premier plan stratégique et organisationnel (PSO) qui repense le fonctionnement de l'Administration, l'Institution provinciale a fait du chemin. Objectif : évaluer en permanence ses missions, ses métiers, ses manières de faire.

Les actions provinciales ont ainsi été répertoriées en près de 326 objectifs, rassemblant 166 processus et 160 projets dans les axes comme le positionnement de la Province, la maîtrise budgétaire, la gouvernance ou encore l'organisation de la structure. Les objectifs poursuivis par la Province sont rencontrés et le public cible est atteint.

Le nouveau plan stratégique, ADhésioN 3.0, intègre désormais la participation citoyenne, les objectifs du développement durable définis par l'ONU, la supracommunalité, la responsabilité sociétale des entreprises.

A travers des actions concrètes, des dizaines de projets nouveaux ou prolongés, la Province de Hainaut va s'efforcer de rencontrer les attentes précises des citoyens : promotion de la santé, gestion de l'eau, insertion professionnelle, épanouissement culturel, vieillissement de la population, inclusion de la personne handicapée, valorisation touristique,...

Tous ces projets s'inscrivent dans ce qu'on appelle la responsabilité sociétale des entreprises, autrement dit, ils doivent se plier à des critères stricts de transparence, de redevabilité même environnementale, d'éthique, de relations avec les parties prenantes et d'investissement en ressources humaines, de respect de la légalité et des droits humains. Pas moins de 109 projets ont été proposés qui répondent à ces exigences, aux objectifs de développement durable pour une Province résolument engagée.

Le Domaine de Claire-Fontaine : un lieu de fraîcheur à (re)découvrir !

De nombreux travaux ont été effectués récemment sur le Domaine de Claire-Fontaine, a précisé la Députée Fabienne Capot en charge du tourisme dans la réponse qu'elle a adressée à Julie Crucke, conseillère provinciale. Signalétique revue, ouverture des barrières du camping modernisée, entretien général du site pour un montant de près de 500.000€ : le site de Claire-Fontaine fait l'objet de nombreuses attentions. Les travaux de rénovation de sanitaires de la plage malheureusement légèrement retardés vont être réalisés rapidement, en attendant des containers adaptés ont été installés. La capacité du camping passera de 38 à 72 emplacements. Ajoutons que des partenariats privés comme avec une société spécialisée dans l'accro-branche augmentent l'offre touristique à Claire-

Fontaine. « *Notre politique tarifaire reste résolument sociale* », explique Fabienne Capot qui ajoute que l'accro-branche, par exemple, relève lui d'une tarification fixée par le promoteur privé. Le Domaine est accessible à la baignade depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre comme le prévoit le Gouvernement wallon mais dans des conditions de sécurité maximales. Le mini-golf a lui aussi ouvert ses portes le 15 juin, marquant le début de la saison touristique, quant à la cafétaria, elle commencera ses activités le 4 juillet.

De nouveaux conseillers

Les élections du 26 mai ont aussi des conséquences sur l'hémicycle provincial. Quatre nouveaux conseillers ont prêté serment ce matin en remplacement de conseillers élus du Parlement wallon ou de la Chambre des Représentants : Laurence Roulin-Durieux remplacera Rachel Sobry ; Manuella Senecaut siègera à la place de Jean-Pierre Lepine ; Valérie Zune à celle de Mourad Sahli et Marc Kievits remplacera Albert Vicaire.